

**Destinataire de votre paiement :**

Centre des Finances publiques
PAIERIE DEPARTEMENTALE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Téléphone : 05 65 20 57 10
Horaire d'ouverture : LMJV : 8h30 – 12h00
Mél : T046090@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

Emetteur de la créance :

SYDED DU LOT
BUDGET PRINCIPAL DECHETS
504 ROUTE DES MATALINES
46 150 CATUS

Téléphone : 05 65 21 61 63
Horaires : L. au J. 9h - 12h30 puis 13h30-17h,
V. fin à 16h30
TVA Intra: FR38453372997
Mél : monpassdechets@syded-lot.fr

Code usager : 000378

Ref. Portail : DLNEBXMG

Abonné : IT POSE 46

575 ROUTE DU BOURNAGUET
TRESPoux RASSIELS

Centre des Finances Publiques
PAIERIE DEPARTEMENT DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

8308-003471-0009-2



IT POSE 46
575 ROUTE DU BOURNAGUET
46090 TRESPoux RASSIELS

Facture n° 2026-0003-2603000669- du 26/03/2026

Période de facturation : 01/01/2025 - 30/04/2025

AVIS DES SOMMES A PAYER**FACTURE DÉCHETS**

Part Variable: Dépôts 92,45 €

TOTAL TTC 92,45 €

A régler sous 30 jours

- Une possibilité de recours amiable peut être envisagée. Dans ce cas, prendre contact directement avec les services du SYDED du LOT.
- Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal d'Instance si le montant de créance est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article L221-4 du code de l'organisation judiciaire et tribunal de grande instance au-delà de ce seuil.
Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n°91-647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de Grande Instance.
Paiement par Internet sur le site <http://www.payfip.gouv.fr>. Identifiant Collectivité PAYFIP: 091879. Référence : 2026-01-00-2603000669
Autres modalités de règlement disponibles au verso